**Compte rendu Bureau du 8 janvier 2021**

**Elus présents** : Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Jean SAVINEL – Guy GORBINET - Didier LIENNART - Marc MÉNAGER - Valérie PRUNIER – Stéphanie ALLEGRE-CARTIER.

**Elu(s) absent(s)** : Simon RODIER.

**Techniciens** : Olivier GALLO-SELVA – Snéjana GUCESKI.

**………………………………………….**

**TEPOS (Territoire à énergie positive)** : (présentation Audrey Johanny. Cf. document)

Rappel : le programme d’actions dans le cadre du TEPOS font partie du PCAET.

L’objectif du programme est de diviser par 2 les consommations énergétiques du territoire et de remplacer par des énergies renouvelables.

Avril 2021 : fin de la démarche du TEPOS 1. L’ADEME encourage vivement de la prolonger pour 3 ans, afin de concrétiser d’autres actions.

La délibération du 15 octobre à ce sujet a validé la prolongation du TEPOS, pour trois ans.

La procédure de renouvellement comporte 5 étapes :

* évaluation de la 1re période d’un point de vue qualitatif (enquête avec retour) et quantitatif.
* Projection sur les trois prochaines années ;
* Restitution à la Région et à l’ADEME ;
* Dépôt du dossier.

Si signature d’un contrat : il s’agira d’établir une trajectoire territoriale qui va jusqu’en 2050. Le service dispose de six mois pour la définir. Il sera nécessaire d’avoir une assistance à Maîtrise d’Ouvrage.

Il y a 7 briques d’actions : 4 obligatoires, et 3 optionnelles. La brique optionnelle choisie porte sur la mobilisation des acteurs économiques (les autres briques sont assurées pour la plupart par les autres services ALF).

Les actions de la première période se poursuivront dans le second temps.

**PCAET** : projection financière sur les six prochaines années (cf. document).

**Centre de vaccination à Ambert** : Le bureau décide que pour les personnes qui voudraient se faire vacciner, mais qui n’ont pas de solutions de transport, elles devront se tourner vers la mairie de leur domicile, afin qu’elles puissent les aider à résoudre le problème. A charge pour la mairie de demander l’appui d’ALF, si elle ne dispose d’aucune solution.

**Relevé des décisions du bureau :**

**Prochain Bureau :** Vendredi 22 janvier 2021.

Ordre du jour :

* projets de sentiers familiaux ludiques autour du patrimoine (en partenariat avec le service tourisme) ;
* diagnostic de la Vie Associative sur le territoire.
* Le point sur le projet de maison de santé pluridisciplinaire à Ambert
* Magazine Territorial : choix membres de l’équipe de rédaction.